
L'ENTRETIEN
LA RECONNAISSANCE DES DROITS
DU PEUPLE PALESTINIEN :
UNE PREMIERE ETAPE POUR LA SECURITE D'ISRAËL
*Marcel-Francis Kahn**

Entretien réalisé par Hubert Fabre

*

Est-ce que l'échec des négociations de Camp David, l'été dernier, ne préfigurait pas les très vives tensions et les évènements tragiques qui ont eu lieu ces dernières semaines, entre Israéliens et Palestiniens ?

Pour comprendre les implications de l'échec des négociations de Camp David, il faut considérer deux périodes : la phase antérieure à Camp David, puis ce qui est advenu après l'échec de ces négociations tenues au cours de l'été 2000.

Avant Camp David, l'élément fondamental résidait non seulement dans le maintien mais aussi dans l'extension des colonies israéliennes en Cisjordanie comme autour de Jérusalem. Il faut ajouter que les accords intermédiaires prévus par le processus d'Oslo n'ayant jamais été respectés par les Israéliens, cela n'a fait qu'accroître les velléités au sein de l'Autorité palestinienne et des populations des territoires qui vivent sous occupation et assistent au recul, à l'enlisement d'un accord qui signifiait pour eux une plus grande reconnaissance de leurs droits.

Mais pour revenir aux Palestiniens, ils sont à la fois occupés, sans travail, misérables et croupissant dans des conditions indignes en matière de logement, d'adduction d'eau, d'accès aux soins. Il en résulte évidemment une situation potentiellement explosive, un carburant qui ne demande qu'une étincelle pour s'enflammer.

Ainsi, l'échec des négociations de Camp David ne ranime pas la confiance et l'espoir d'arriver à l'application des engagements antérieurement souscrits par les parties. Puis la provocation d'Ariel Sharon, lors de sa visite sur l'Esplanade des Mosquées, et l'absence d'une condamnation ferme par le gouvernement israélien comme par les travaillistes dans leur ensemble, ont été très mal ressenties côté palestinien. Et non seulement cette provocation n'a pas été condamnée en Israël, mais les autorités ont fourni à Ariel Sharon

* Monsieur Francis KAHN est Professeur en médecine, co-Président et co-fondateur de l'Association France-Palestine.

une escorte policière, qui n'a pas hésité à ouvrir le feu sur la foule palestinienne.

Ces éléments m'incitent à penser que ce n'est pas du côté palestinien qu'il y a pu avoir un ordre ou une déclaration encourageant la population à reprendre l'Intifada. C'est davantage un état de fait, le résultat de circonstances créées par Israël.

Par parenthèse, je voudrais revenir sur l'accusation très répandue à l'égard des Palestiniens qui enverraient leurs enfants en premières lignes. Deux arguments permettent de réfuter cette allégation, car dans la réalité cela ne se passe pas aussi simplement : d'abord, à l'âge de quinze ans, j'ai effectué ma première mission pour le maquis, et lorsque je suis rentré chez moi, ma mère était furieuse. Je n'avais pas demandé d'autorisation, évidemment. Ensuite, un article du *Monde diplomatique* d'octobre 2000, concernant les manifestations anti-britanniques de l'immédiate après-guerre, en Palestine, rappelait avec pertinence, que les autorités de Sa Majesté se plaignaient que les juifs envoient leurs enfants en premières lignes.

Il me semble absurde, et même scandaleux de faire croire à une volonté délibérée des dirigeants de l'Autorité palestinienne ou des militaires, visant à influencer les parents pour qu'ils envoient leurs enfants prendre des risques démesurés contre les soldats de Tsahal.

Ces affrontements tragiques ne traduisent-ils pas aussi une fragilisation politique interne des dirigeants des deux parties au conflit, voir au renforcement de la fragilité politique de ceux-ci ?

A l'évidence ! S'il n'était pas le 'leader' charismatique et historique que l'on sait, Yasser Arafat aurait à répondre à plusieurs contradictions, parmi lesquelles l'impossibilité de contenir toute cette jeunesse désœuvrée qui n'obéit à aucune des consignes de sagesse, ou encore les islamistes du Hamas et du Djiahd, autrefois favorisés pour ne pas dire nés de la volonté israélienne d'infiltrer l'OLP et de diviser la cohésion autour de celle-ci. A présent, ces mouvements se révèlent être les vecteurs de préoccupations et d'intérêts religieux qu'illustre l'appel à la guerre sainte. Cette action constitue une erreur considérable de la part des Israéliens, car les Palestiniens n'ont jamais été fondamentalistes.

En ce sens, j'ai toujours essayé de convaincre les Israéliens que j'ai pu connaître ou rencontrer, que les Palestiniens étaient en très grande partie laïcs ou à tendance laïque, avec 10% de chrétiens, et que favoriser cette laïcité constituait la meilleure défense possible contre les Etats intégristes qui utilisent la situation en Palestine comme une caisse de résonance. C'est le cas par exemple de

l'Arabie Séoudite ou de la Syrie, qui transfèrent leurs tensions populaires internes en agitant le démon israélien face à la juste cause palestinienne.

Ainsi, faire la paix avec les Palestiniens, c'est-à-dire reconnaître leurs droits, établir des relations économiques équitables, résoudre le problème de la répartition de l'eau, constitue irrémédiablement la meilleure solution pour Israël, et sa meilleure défense sous bien des aspects.

Dans le sillage de Camp David, quels sont les axes de discorde les plus déterminants entre les parties, ceux qui permettraient, s'ils trouvaient une solution, de relancer le processus de paix ?

Pour simplifier sans trop trahir la réalité, la priorité réside dans l'affirmation des principes. Les Palestiniens se raccrochent au peu qu'ils ont obtenu, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, que les Israéliens rechignent, pour ne pas dire se refusent, à appliquer. Or la politique des Israéliens ressemble davantage à celle qui est communément prêtée aux Arabes, c'est-à-dire marchander tous les détails de manière à grignoter tout ce qui peut l'être : l'exemple type, dans le conflit israélo-palestinien, ce sont les colonies. Celles-ci correspondent à la détermination de la droite israélienne d'obtenir, à terme, le Grand Israël. D'ailleurs, et c'est là le seul mérite que je lui reconnaisse, Ariel Sharon ne s'en est jamais caché.

À ce sujet, lorsqu'on reproche aux manuels scolaires palestiniens de représenter la Palestine comme un tout, il ne faut pas omettre que la réciproque se vérifie côté israélien.

Cela signifie que tant que le problème de l'implantation géographique des colonies, en Cisjordanie comme autour de Jérusalem, ne sera pas réglé, la paix sera improbable pour ne pas dire impossible à obtenir ?

C'est d'autant plus frappant que, si certains colons se sont installés pour des raisons économiques –, par obtention de crédits très favorables – une part très importante d'entre eux s'est implantée dans les colonies pour des motifs idéologiques. Et parmi ceux-ci se trouve la fraction la plus dure de l'extrême droite israélienne, surarmée, et qui menait encore récemment de véritables 'ratonnades' anti-arabes.

Ainsi, tant que ce problème ne sera pas résolu par une affirmation de principe concernant le retrait inconditionnel des colonies, aucune issue ne paraît envisageable.

Vous pensez qu'un retrait israélien définitif des colonies constitue une hypothèse réaliste, et qu'un gouvernement pourrait se risquer à faire évacuer les colons manu militari le cas échéant ?

Il existe un précédent historique, puisqu' Israël a déjà procédé de cette manière dans le Sinai après l'accord avec Sadate¹. Bien entendu, les colons du Sinai étaient moins nombreux qu'en Cisjordanie, mais le principe du rapatriement a été appliqué.

Le maintien de quelques dizaines de juifs ultra-orthodoxes dans des bunkers à Hébron est une situation proprement scandaleuse et absurde, qui mobilise un bataillon entier de l'armée israélienne pour veiller à leur sécurité. C'est une situation strictement ahurissante sur le plan de la raison.

Mais tant que les colonies se maintiendront, avec leurs routes de contournement, des habitants surarmés et les positions stratégiques qu'elles occupent, elles constitueront le problème majeur de ce conflit.

Bien que la question soit loin d'être résolue, et quitte à faire preuve d'un excès d'optimisme, le statut de Jérusalem semble s'orienter vers celui d'une double capitale d'Etat : cela signifie-t-il que l'option d'un statut international soit définitivement enterrée, et qu'en considération des problèmes de sécurité, il faille envisager une partition géographique à la berlinoise, comme durant la Guerre froide ?

En fait, Kofi Annan a encore évoqué récemment l'hypothèse d'un statut international pour une partie de la ville. Mais il faut considérer l'influence des Nations Unies et de leur Secrétaire général sur le conflit à sa juste valeur. Malheureusement les Israéliens n'ont jamais accordé de crédibilité aux intentions comme aux injonctions de la communauté internationale.

Actuellement, une des revendications palestiniennes, très énergiquement repoussée par les Israéliens, tient en la mise en place d'une Commission d'enquête, d'observateurs et d'une force d'interposition des Nations Unies, comme cela se fait ailleurs dans le monde. Sur ce point, Israël a toujours éprouvé un souverain mépris concernant les décisions de la Communauté internationale, et qu'un événement récent a confirmé : Israël aura mis vingt cinq ans à respecter la décision d'évacuation du Sud Liban !

Pour en revenir à Jérusalem, le trait caractéristique de la ville tient à la charge émotionnelle que porte ce nom : Jérusalem. Il y a quelques années, de manière à atténuer ce caractère passionnel,

¹ Traité de Washington, 26 mars 1979, à l'issue des Accords de Camp David de 1978.

j'avais émis l'idée de préserver la dénomination juive – Jérusalem – pour la partie juive, et de donner son nom arabe - *Al Qods*² - à la ville arabe. Ainsi, il n'y aurait qu'une seule Jérusalem, et une seule Al Qods, une ville au sens géographique mais deux municipalités distinctes au sens administratif. Pourtant, les Israéliens se font très mal à cette idée, ce qui se comprend pour un parti comme le *Shas*, moins concernant les laïcs travaillistes.

Quant au problème sécuritaire et à une partition à la berlinoise, que faire d'autre ? Cela revient à savoir si l'apartheid est une solution viable à terme ? A titre d'illustration, certains militants de l'extrême droite israélienne seraient favorables au départ des Arabes-israéliens en Cisjordanie, et à la réimplantation des colons juifs en lieu et place des premiers. Bien entendu, ceux qui défendent cette thèse sont peu nombreux, puisque la grande majorité d'entre eux revendiquent le maintien des colonies à tous prix.

Les Palestiniens font remarquer, à bon droit, qu'Israël bénéficie d'une mansuétude de la part de la communauté internationale, qui témoigne de la mauvaise conscience de nombreux Etats à l'égard du peuple juif. Israël l'a parfaitement compris et utilise l'incapacité de protéger des millions de Juifs lors du génocide de la seconde Guerre mondiale, pour atténuer les exigences d'une communauté d'Etats autrefois, et encore souvent, incapable d'enrayer de telles tragédies. Cette gêne transparait notamment dans l'attitude de l'Allemagne, des Pays-Bas ou de la France.

Un autre exemple du mépris israélien envers les instruments conventionnels à caractère international, réside dans l'application par Israël des Conventions de Genève en matière de droit humanitaire³. Israël a toujours refusé l'accès de ses camps de prisonniers ainsi que celui des territoires palestiniens à la Croix-Rouge internationale, en fondant sa position sur l'absence de conflit de nature inter-étatique. Seulement il ne faut pas omettre que le mérite des Protocoles de 1977 a été d'étendre de champ d'application des Conventions de Genève aux conflits non internationaux.

A l'égard du statut de Jérusalem, une autre question risque de se poser avec davantage d'acuité : celle de la localisation des

² *Al Qods* signifie « le lointain », troisième ville sainte après la Mecque et Médine.

³ Il s'agit des quatre Conventions de Genève du 12 août 1949, et des deux Protocoles additionnels du 12 décembre 1977, qui traitent plus particulièrement de la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) et non internationaux (Protocole II). L'approche dite « de Genève » met l'accent sur la protection des victimes et des non-combattants. Cependant il faut noter que les Protocoles additionnels sont nettement moins ratifiés que les Conventions proprement dites.

On peut aussi rappeler la Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies n° 726, du 6 janvier 1992, qui condamne l'expulsion de civils palestiniens des territoires occupés par Israël en se référant à la quatrième Convention de Genève.

ambassades. Actuellement, seuls le Costa Rica et la Mauritanie ont installé leur représentation diplomatique à Jérusalem. Dans la mesure où l'annexion de celle-ci n'a jamais été reconnue par les Nations Unies, les ambassades, dont l'Ambassade américaine, se trouvent toutes à Tel-Aviv. Jusqu'à présent, les présidents américains se sont toujours opposés au transfert de leur ambassade à Jérusalem, malgré certaines initiatives sénatoriales induites par le lobby pro-israélien.

Sur ce point, les Républicains observent une ligne de conduite plus indépendante vis-à-vis d'Israël que celle des Démocrates. Cela est en partie dû à un électorat juif traditionnellement démocrate, notamment à New-York, qui constitue un soutien important aussi bien au niveau local que national. Néanmoins, le lobby juif pro-israélien ne représente pas la majorité de la communauté juive américaine. Mais ce sont des groupes très actifs, organisés et influents, notamment par l'intermédiaire de certains médias.

Mais le transfert de l'Ambassade américaine à Jérusalem, par son caractère éminemment politique et symbolique d'une telle décision, se heurterait surtout aux hésitations des pays européens à suivre le mouvement. En effet, rien ne pourrait assurer que les capitales européennes suivraient les Etats-Unis dans cette voie.

En matière économique, que pensez-vous du rôle du ministère de la coopération avec les territoires, confié, et en quelque sorte offert, à Shimon Pérès ?

Manifestement ce poste lui a été confié pour lui ménager un rôle officiel, mais ce n'est pas l'activité principale de Shimon Pérès. Cependant il fallait trouver une position qui le mettrait à l'abri des tensions politiques d'une coalition fragile et tendue.

D'un point de vue personnel, je suis très sévère à l'encontre de Shimon Pérès, car chaque fois qu'il a eu à prendre des décisions majeures, il n'a pas été à la hauteur. Je pense que même si ses intentions sont louables, il a toujours souffert d'un manque de courage politique. Pour illustrer mon propos, tant à l'égard de l'extension des colonies préalable au gouvernement Netanyahou, que lors de l'opération militaire au Sud Liban⁴, responsable de la mort de cent vingt civils libanais réfugiés dans un immeuble de l'ONU, Shimon Pérès n'a jamais eu d'attitude forte et ferme vis-à-vis des militaires comme des colons. De ce fait, il a d'ailleurs perdu beaucoup de crédibilité sur le plan interne, ce qui s'est traduit par des échecs politiques successifs lors de différentes élections –

⁴ Opération baptisée « Les Raisins de la Colère ».

contre Netanyahou d'abord, plus récemment dans la course pour la magistrature suprême.

En fait, il manque en Israël l'équivalent de ce qu'a été de Gaulle vis-à-vis de l'OAS en Algérie. Et j'affirme que l'extrême droite israélienne ne s'est pas trompée de cible en faisant assassiner Itzhak Rabin. Je me trouvais en Israël peu de temps avant les élections qui ont porté Rabin à la tête du gouvernement, et de grandes affiches lors des rassemblements politiques montraient Rabin en Yasser Arafat comme en officier SS. Il était considéré par les extrémistes comme le destructeur du peuple juif. Mais il était surtout le seul capable d'imposer la paix aux Israéliens, y compris les plus réticents. Rabin, c'était un mélange de Mendès-France et du Général de Gaulle ; ce n'était pas vraiment un homme de gauche.

Shimon Pérès connaît aussi une grande lacune : il n'a jamais été militaire. Dans l'après-guerre il vendait des fusils *Uzi*, certes pour le compte d'Israël, mais il n'a jamais été sur le terrain.

Pour en venir au ministère de la coopération avec les territoires, une première remarque porte sur un point de sémantique : bien qu'il arrive aux Palestiniens d'y avoir recours, je considère la dénomination de « territoires » comme erronée ou n'apportant pas une clarté suffisante. En effet, ne pas accorder d'épithète aux 'territoires occupés' ou 'palestiniens', résulte d'une volonté délibérée qu'illustre parfaitement l'interprétation israélienne de la terminologie anglophone des résolutions onusiennes. Israël a toujours contesté la traduction française et sans ambiguïté des résolutions employant l'expression anglaise : « *Israel should remove from occupied territories* »⁵. La langue française démontre ici la précision et l'intérêt technique qui avaient fait sa réputation en matière diplomatique. La version française est sans équivoque : « *Israël doit se retirer des territoires occupés* », autrement dit « *de tous les territoires occupés* ». La version anglaise se révèle comme pouvant faire l'objet d'une interprétation minimaliste, puisqu'elle peut signifier autant un retrait de certains territoires ou de tous les territoires. Ceci est très révélateur, car la coopération économique s'inspire du même esprit.

Actuellement la coopération demeure forcée entre les deux parties. Une grande partie de l'économie palestinienne passe par Israël, et subit une certaine dépendance eu égard aux procédures de transit mises en place dans les ports israéliens : les délais de dédouanement peuvent être extrêmement longs, et sont laissés à la discrétion des autorités de l'Etat hébreu. Parmi d'autres obstacles dénoncés notamment par la France, l'ouverture de l'aéroport de Gaza a révélé les contraintes issues non seulement de la situation

⁵ Notamment, la résolution 242 du 22 novembre 1967, du Conseil de sécurité des Nations Unies.

géographique des territoires palestiniens, mais aussi des exigences israéliennes. Lors de la mise en service de cet aéroport, la CIA ainsi que les services secrets israéliens étaient présents, pour filtrer l'arrivée des passagers.

Ce type de mesures, que les Sud-Africains avaient en leur temps surnommé le « *petty apartheid* », autrement dit des mesures mesquines, ont été multipliées par les autorités israéliennes à l'encontre des Palestiniens. Or ce sont des éléments qui comptent pour beaucoup dans le déclenchement de la nouvelle Intifada ; je sais par expérience ce que signifie avoir été occupé, et ce que la population peut ressentir face à des mesures restrictives ponctuelles.

C'est pourquoi la coopération économique a toujours fait partie des objectifs des négociations ; seulement entre les déclarations d'intentions et la réalité quotidienne demeure un fossé encore trop large.

Episodiquement, les médias occidentaux évoquent le problème des ressources en eau dans la région, et de leur répartition équitable, quelle valeur faut-il accorder à cette question entre Israël et les Palestiniens ?

Elle est d'une importance majeure, qui plus est en considération des conditions climatiques et d'une consommation en augmentation. C'est également la raison pour laquelle Israël ne veut pas évacuer le Golan où se trouvent les ressources en eau. En effet, ce n'est pas le Jourdain qui peut satisfaire les besoins de l'Etat hébreu, son débit étant trop maigre.

Le véritable problème pour Israël provient de la localisation de la majorité des nappes phréatiques du côté palestinien. Or, actuellement, les Palestiniens consomment cinq à dix fois moins d'eau que les Israéliens car l'accès aux ressources est contrôlé par Israël. S'ils devenaient indépendants, les Palestiniens pourraient alors creuser leur sous-sol et tenter de résoudre leur difficulté d'approvisionnement.

C'est pourquoi la répartition et l'accès équitable à l'eau devra figurer dans un règlement global du conflit. Il ne serait en être autrement, tant la question est sensible dans une région au climat méditerranéen et désertique par endroit.

Sur un plan strictement interne, comment se dessine au sein de l'actuelle Autorité palestinienne, l'après Arafat ?

Force est de constater qu'il s'agit là d'un véritable problème, dont j'ignore l'issue. Il existe de brillants intellectuels palestiniens. En effet, et c'est un point tout à fait remarquable, les Palestiniens figurent parmi les peuples les plus éduqués du Moyen-Orient. La

diaspora palestinienne à travers le monde et surtout en Occident n'y est pas étrangère⁶.

Cependant, dans le monde arabe, ce qui est important avant tout autre chose, c'est le charisme des dirigeants. Alors faut-il envisager un rôle de premier ordre pour les descendants des grandes familles de Jérusalem ? Certains négociateurs ayant accompagné Arafat tout au long du processus d'Oslo pourraient aussi aspirer à de plus hautes fonctions. Cependant, ceux-ci ne disposent pas de l'aura de Yasser Arafat. Je préfère donc ne pas me prononcer, mais le problème de sa succession se posera inéluctablement, et c'est une question sensible.

A la suite du retrait israélien d'une partie du Golan et du sud Liban, quelle place faut-il accorder à la pacification des relations israélo-syriennes dans la résolution du conflit israélo-palestinien ?

Un processus de pacification entre les deux Etats serait surtout important pour l'opinion publique israélienne et aurait sans doute davantage d'implications sur le rapport de force politique en Israël, que du côté palestinien.

Il faut se rappeler que Hafez El Assad a toujours montré un certain cynisme à l'égard des Palestiniens : il avait soufflé le chaud et le froid au moment du Septembre noir⁷, pour finalement abandonner les Palestiniens à leur cause.

Ainsi, c'est sur l'opinion publique israélienne que l'impact serait le plus fort, du fait de l'obsession de la sécurité. Mais l'aspect sécuritaire se dédouble avec, d'une part la sécurité intérieure, c'est-à-dire la lutte contre le terrorisme, et d'autre part la sécurité extérieure, c'est-à-dire la sécurité du territoire et des frontières. Au regard de cette dernière dimension, le potentiel militaire des pays arabes, voisins d'Israël, est en chute libre depuis la fin de la Guerre froide : ceci se vérifie tant pour la Syrie que concernant l'Egypte ou la Jordanie. A l'inverse, la Cisjordanie est insérée dans une mâchoire, au nord comme au sud.

En matière de sécurité extérieure, un péril réel que j'avais déjà évoqué dans un éditorial du journal de l'association France-Palestine, juste après la signature des accords d'Oslo, se trouve au-delà des pays frontaliers d'Israël. L'Iran, l'Afghanistan ou le Pakistan disposeront à plus ou moins longue échéance de technologies missiles suffisantes pour atteindre le territoire israélien. Le Pakistan dispose déjà de l'arme nucléaire, et la menace

⁶ Il faut ajouter les crédits de l'UNRWA, au profit des réfugiés palestiniens, qui ont permis d'obtenir un niveau de formation élevé aux Palestiniens.

⁷ Cf. « La mutation du Conflit israélo-arabe à travers l'Esprit d'Oslo », *Les Cahiers du CREMOC*, n°30, décembre 2000, volume I.

la plus grave provient de ces Etats aux idéologies intégristes et guerrières.

Malgré les différents systèmes anti-missiles développés par les Etats-Unis, le système Patriot ou le NMD⁸, ceux-ci ne permettront pas une couverture anti-missiles d'une efficacité absolue. Or la superficie de l'Etat d'Israël est réduite, et une seule ogive au pouvoir destructeur majeur suffirait à provoquer une catastrophe d'envergure.

Ainsi, la sécurité extérieure d'Israël reste pour le moment fondée sur une appréciation erronée des menaces.

En matière de sécurité intérieure, celle-ci nécessite surtout une coordination policière et judiciaire, ainsi que la collecte d'informations basée sur une confiance réciproque. En fait, le problème terroriste ne peut être résolu qu'avec les Palestiniens.

De surcroît, un règlement du conflit israélo-palestinien se répercuterait sur la sécurité extérieure de manière positive. A nouveau, la situation actuelle n'est trop souvent qu'un prétexte formidable pour favoriser l'hostilité de pays arabes, non seulement à la périphérie directe d'Israël, mais aussi plus excentrés.

Concernant Ehoud Barak, comment interprétez-vous sa prise de position cet été, en faveur d'une constitution laïque, alors qu'il se trouve dans une position de fragilité politique ?

Je pense que cette annonce éminemment politique était adressée dans deux directions : d'abord, il s'agissait d'une menace envers le *Shas*. La population israélienne est composée d'une majorité laïque, dont un million de nouveaux immigrants russes, anti Barak, mais laïcs avant tout.

Si un référendum était organisé en vue d'une telle modification de la Constitution, il paraît vraisemblable qu'il remporterait un succès. Donc il s'agissait bel et bien d'une menace de chantage à l'égard du *Shas*.

Ensuite, adressée à l'attention de sa gauche, en particulier du *Meretz*, cette proposition visait à rassembler, ou plutôt à atténuer, les critiques dans son propre camp.

Cependant, depuis l'annonce de cet été, l'idée a été abandonnée. En tous cas, elle n'est plus à l'ordre du jour. Mais elle pourrait faire son chemin, car la population en Israël doit se plier à un dictat orthodoxe très contraignant. Ici, l'avantage tactique et politique, ce sont les nouveaux arrivants russes, très nombreux et exaspérés par la domination des autres, alors qu'ils représentent tout de même près d'un cinquième de la population israélienne.

⁸ *National Missile Defense system.*

Les Arabes-israéliens, traditionnellement modérés, ont récemment pris part aux affrontements contre les soldats de Tshal. Comment sont-ils considérés par les deux parties ?

Tout d'abord, manifestement, les provocations à l'égard des Arabes-israéliens sont venues de 'hooligans' israéliens des municipalités voisines. Cet état de fait a été reconnu par les Israéliens.

Ensuite, les Israéliens considèrent les Arabes-israéliens comme les pieds noirs considéraient les Arabes en Algérie, c'est-à-dire des citoyens de seconde zone : leurs cartes d'identité portent des numéros séparés, ils ne bénéficient pas d'un égal accès au crédit, et il a même fallu une décision récente de la Cour suprême israélienne pour leur permettre de bâtir ou de louer leur logement où bon leur semble, partout en Israël. Ils vivent donc une véritable situation d' « apartheid ».

Pour ce qui est des Palestiniens, leurs sentiments à leur égard sont difficiles à cerner car je les ai rarement entendu parler des Arabes-israéliens. Il faut dire que ces derniers sont relativement discrets, sans doute parce qu'ils bénéficient d'un meilleur accès à de nombreux services publics comme les soins ou l'éducation. Encore que certains continuent à vivre dans des conditions peu enviables. En fait, ils ont surtout attiré l'attention par une abstention massive permettant à Benjamin Netanyahu d'arriver au pouvoir d'une très courte majorité (50.000 voix), répondant de la sorte à l'opération 'Raisins de la Colère' au Sud Liban, autorisée par Pères, fin 1996.

Qu'elles soient musulmanes ou chrétiennes, les discriminations dont peuvent souffrir ces minorités israéliennes en Israël, ne les incitent-elles pas à se placer du côté palestinien pour exprimer leurs revendications ?

Bien sûr ! D'autant que la requête du Likoud visant à ce que toute décision adoptée par la Knesset et tout référendum, ne concerne que la population juive, a été très mal ressentie. Il faut souligner qu'il s'agit d'une proposition scandaleuse, tandis qu'Israël continue à accueillir massivement des flux de migrants. La population arabe-israélienne ne constitue en aucune manière un danger pour Israël, sauf à l'abandonner complètement ou à la traiter avec mépris. A l'évidence cela va à l'encontre de la cohésion du peuple israélien.

La solution à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix passe ainsi, avant toute autre chose, par l'affirmation des principes reconnus et affirmés par la communauté internationale ?

Si le rapport de force entre les parties est totalement déséquilibré, la situation actuelle peut coûter cher à Israël, y compris en termes économiques : l'influence d'une Intifada sur le tourisme par exemple, est désastreuse, car c'est une perte de devises très importante. Mais les territoires occupés représentent également une part non négligeable de l'économie israélienne. Pour l'image d'Israël et la crédibilité de sa politique, ces affrontements meurtriers sont catastrophiques aux yeux des opinions publiques.

La question est de savoir si la sagesse prévaudra en Israël, et si l'Etat hébreu acceptera de reprendre les négociations, ce qui signifie d'abord la reconnaissance et l'affirmation des principes, et ensuite la négociation de leurs modalités d'application. Pour les Palestiniens, dès lors que les principes auront été reconnus, il n'y a rien qui ne puisse être négocié. Il me semble qu'il s'agit là d'une attitude responsable et judicieuse de la part des Palestiniens.

Quant à l'épineux problème des colonies, Israël doit être capable d'assurer la protection de la population palestinienne. Il s'agit là encore d'un préalable incontournable, car Israël constitue le dernier pays colonial, et ne s'en cache pas.

Evidemment, tant qu'Israël bénéficiera du soutien inconditionnel des Etats-Unis, et de la neutralité équivoque et gênée de l'Europe, le conflit risque de perdurer, avec des conséquences qui pourraient s'avérer dangereuses sur le plan international.

Paradoxalement, je maintiens que la meilleure défense pour Israël, serait la prise en compte des revendications palestiniennes, les droits du peuple palestinien ayant été unanimement reconnus comme justes.